

## 02. Le handicap psychique

### Fiche technique

#### Secteurs

Tous secteurs

#### Public

Moniteurs d'atelier, éducateurs en foyer, veilleurs de nuit, A.S.I., A.M.P., aide-soignant, personnel des services généraux et personnel administratif (en lien avec les usagers et les résidents).

#### Durée

3 jours

#### Organisme de formation

☞ Formavenir Performances

### Lieux & dates

#### ☞ Groupe 1

##### Saint-Etienne

Les 5 & 6 fév. 2019  
+ Le 15 mars 2019

#### ☞ Groupe 2

##### Lyon G1

Les 7 & 8 fév. 2019  
+ Le 12 mars 2019

#### ☞ Groupe 3

##### Chambéry

Les 13 & 14 mars 2019  
+ Le 5 avril 2019

#### ☞ Groupe 4

##### Privas

Les 3 & 4 avr. 2019  
+ Le 3 mai 2019

#### ☞ Groupe 5

##### Lyon G2

Les 1er & 2 oct. 2019  
+ Le 14 octobre 2019

#### ☞ Groupe 6

##### Lyon G3

Les 3 & 4 oct. 2019  
+ Le 15 octobre 2019

### Interlocuteur Opco Santé

Sabrina Desbordes

[Sabrina.Desbordes@unifaf.fr](mailto:Sabrina.Desbordes@unifaf.fr)

04 72 07 36 81

### Interlocuteur OF

Nathalie Fraisse

### Contexte

L'accueil de personnes souffrant de **troubles psychiques** en établissement médico-social est en augmentation.

La pathologie psychiatrique et les comportements associés représentant un champ de connaissances spécifiques. **Dans les établissements et services accueillant des adultes en situation de handicap, il est donc aujourd'hui indispensable de prendre en compte la dimension de la santé mentale pour accompagner de façon adaptée des personnes atteintes de déficiences intellectuelles et de handicap psychique. Cette connaissance permet d'appréhender le mieux possible la prise en charge des personnes et d'avoir une posture professionnelle adaptée.**

Repérer les premiers signes d'un comportement inhabituel peut permettre aux différents personnels de prévenir une situation difficile, en particulier par rapport à l'agressivité. L'accompagnement des personnes admises dans un établissement médico-social s'inscrit dans un travail collectif, ce qui implique aussi une réflexion sur le concept d'équipe.

La formation que nous proposons répond à cette problématique et invite chaque professionnel à prendre du recul face aux situations et manifestations observées sur le terrain et permettre de poser des mots « justes » sur ce que recouvrent les troubles mentaux et psychiques.

Les stagiaires identifieront des pistes d'amélioration et d'accompagnement au quotidien des personnes présentant des troubles psychiques tant au niveau institutionnel, collectif qu'individuel.

### Objectifs

#### Objectifs généraux

- ☞ Actualiser les connaissances théoriques des pathologies psychiques et mentales
- ☞ Faire le lien entre la maladie et les comportements qui en découlent afin d'adapter la prise en charge

#### Objectifs opérationnels

- ☞ Poser les bases et soulever la représentation de chacun face au travail avec les usagers en situation de handicap psychique

- ☞ Définir les différentes notions :

- Déficience intellectuelle et maladie mentale
- Prise en charge : relation d'aide et relation thérapeutique
- S'interroger sur les points suivants :

Où se situent les difficultés, les défis, les contradictions à surmonter ?

Quelles formes prennent actuellement les accompagnements ?

Comment chacun se représente-t-il son métier avec ses usagers ?

- ☞ Faire un bref rappel de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap
- ☞ Comprendre comment se manifestent les troubles psychiques et les troubles

[nfraise@formavenir-  
performances.fr](mailto:nfraise@formavenir-performances.fr)

comportementaux associés (troubles de l'humeur, du sommeil, de la perception, de la communication, ...)

⇒ Proposer des solutions pour adapter la prise en charge aux différentes pathologies et apprendre à gérer les situations particulièrement difficiles.

### Prérequis

#### ATTENTION...

**Avant toute pré-inscription merci de lire attentivement les « Conditions d'accès & Modalités de prise en charge ».**

### Contenu

- ⇒ La reconnaissance du handicap psychique au travers de la loi du 11/02/2005
- ⇒ Analyse des pratiques professionnelles
- ⇒ Réalisation d'un premier état des lieux des pratiques existantes dans chaque établissement / service représenté
- ⇒ Formalisation et identification des représentations des professionnels sur les troubles mentaux
- ⇒ Sensibilisation aux pathologies les plus fréquentées
- ⇒ La prise en compte de la permanence et de l'évolution des troubles mentaux manifestés par les usagers
- ⇒ Impact des troubles psychiques
- ⇒ Analyse de nos propres comportements et attitudes, identification de nos modes de réaction
- ⇒ Le cadre de la prise en charge
- ⇒ Les différentes réponses thérapeutiques
- ⇒ Quelques fondamentaux de la communication et de la relation
- ⇒ Les outils du cadre d'intervention
- ⇒ Présentation du travail d'inter session
- ⇒ Approche relationnelle
- ⇒ Les difficultés rencontrées par les professionnels
- ⇒ Identifier les axes et les moyens d'action
- ⇒ Adapter la construction du projet individuel et professionnel